

RÉSEAU BOURSES DU DISTRICT 1650

Réunion constitutive DINAN le 25 novembre 2006

Sont présents :

- ◇ DG René PERMAROLE
- ◇ PDG Gwenaël De BERGEVIN responsable Fondation
- ◇ PDG Jean CHEVALLIER responsable Formation
- ◇ Michel BRANCHARD
- ◇ Jean-Michel HANIN
- ◇ Jacques KÉRISIT
- ◇ Michel SOUPLET

Excusé : Bertrand BARANOVSKY

La séance est ouverte à 14h40 par René PERMAROLE

I. Pourquoi un réseau BOURSES

Jacques KÉRISIT rappelle les circonstances qui l'ont amené en 2004-2005 à suppléer ponctuellement Jean-Pierre ANGER, responsable de la commission des Bourses dans le district depuis une douzaine d'années, à le seconder en 2005-2006, enfin à accepter la responsabilité de cette commission cette année (décision prise en juin 2006 à CHÂTEAU GONTIER lors de la réunion du jury 2005-2006).

Après avoir souligné la qualité du travail réalisé par Jean-Pierre ANGER il fait état de l'absence de candidats à la bourse de la Fondation en 2003-2004 et de l'échec rencontré par le candidat retenu pour une bourse de la Fondation en 2004-2005. Il souligne également que les candidats proviennent assez souvent d'un petit nombre d'établissements universitaires ou de grandes écoles et que dans beaucoup de Rotary-clubs l'idée s'est propagée que les bourses étaient davantage « réservées » aux clubs des villes universitaires, impression confortée par Jean CHEVALLIER.

Il rappelle alors la proposition faite en juin dernier, (aval de Patrick LEMOINE et de René PERMAROLE), de réactiver les demandes de bourses en constituant un véritable réseau destiné à mieux informer et mobiliser les clubs, et à susciter ainsi un polymorphisme et un accroissement des candidatures.

L'idée ayant fait son chemin il a été décidé in fine de bâtir ce réseau Bourses du D 1650 autour d'un responsable épaulé par 6 délégués, un délégué par secteur du district.

II. Constitution du réseau BOURSES

La constitution de ce réseau s'est d'abord appuyée sur des propositions spontanées de Michel BRANCHARD dès avril 2005 et de Jean-Michel HANIN en juin 2006, puis sur l'acceptation plus récente de Bertrand BARANOVSKY et de Michel SOUPLET.

Il reste donc à « trouver » deux délégués : les délégués des secteurs 5 et 6. Après discussion deux noms sont proposés. René PERMAROLE s'est tout naturellement proposé de contacter ces deux Rotariens et en cas de refus de leur part d'en contacter d'autres.

Le 5 décembre le réseau était constitué.

RÉSEAU BOURSES D 1650			
Responsable : Jacques KÉRISIT R.C. Rennes Du Guesclin			
Délégués			
Secteur 1	7 clubs	Michel BRANCHARD	R.C. Brest Pointe d'Armorique
Secteur 2	7 clubs	Michel SOUPLET	R.C. Saint Briec
Secteur 3	9 clubs	Bertrand BARANOVSKY	R.C. Rennes
Secteur 4	9 clubs	Jean-Michel HANIN	R.C. Rhuy Vilaine
Secteur 5	7 clubs	Jean-Patrick GUIBOUT	R.C. Laval A Paré
Secteur 6	6 clubs	Georges BONNAUD DELAMARE	R.C. Douarnenez

III. Rôle des délégués

Pourquoi un délégué et non un adjoint ? Le délégué aura pour mission dans son secteur :

- ◊ d'informer et conseiller les responsables Jeunesse des clubs
- ◊ de susciter et recevoir les demandes de bourses
- ◊ d'avoir un entretien avec les candidats sélectionnés par les clubs (Chaque club sélectionnant un candidat par type de bourse) et d'en établir les commentaires.
- ◊ de vérifier les dossiers des candidats et de les faire compléter si nécessaire (avec élaboration d'une grille type : 2 grilles de juin 2005 jointes à ce document et qui devront être complétées : notamment entretien avec le candidat, plan de financement détaillé, charte d'engagement vis-à-vis du Rotary)
- ◊ d'établir éventuellement une première sélection des demandes afin de n'en conserver au maximum que 5 par type de bourses par secteur
- ◊ de participer à une seconde sélection lors de la réunion du Collège des délégués : aboutissant à la conservation finale de 5 dossiers au maximum par type de bourses (réunion en juin avant la tenue de l'Assemblée de district) : VOIR CALENDRIER
- ◊ d'assister, si le souhaite, à la réunion du jury et prendre part au débat sans pouvoir toutefois participer aux votes.
- ◊ De participer, si le souhaite, en qualité de formateur, aux Séminaires organisés par le district, notamment lorsque ces séminaires se dérouleront dans son secteur.

Il apparaît également souhaitable aux membres présents que le mandat des délégués soit au moins de trois ans et que la première année l'information dans les clubs repose sur un exposé conséquent réalisé par chaque délégué dans son secteur.

A cette fin Jacques KÉRISIT se propose d'une part d'écrire avant le 15 décembre aux présidents des clubs pour leur demander de bien vouloir réserver entre début janvier et mi-mars une plage de 45 minutes pour l'exposé sur les bourses, d'autre part de joindre au CR de cette réunion les documents nécessaires, dont son exposé de 45 minutes en diaporama PowerPoint.

Le délégué recevra ainsi des documents qu'il pourra utiliser à sa convenance, tels quels ou après modifications.

IV. Nombre de bourses pour l'année 2006-2007

La décision d'inclure cette année des bourses professionnelles est rappelée.

Jean CHEVALLIER en est l'instigateur et une annonce a officialisé cette création lors de la Conférence de district le 7 octobre dernier. Jean CHEVALLIER rappelle les raisons qui l'ont amené à cette proposition et développe les différentes caractéristiques de ces bourses.

Jacques KÉRISIT fait valoir que la bourse européenne proposée par le district depuis 1987 est entrée dans les habitudes des clubs et qu'il serait particulièrement regrettable de la voir disparaître. Il rappelle également que l'an dernier des bourses complémentaires Erasmus ont été attribuées pour la première fois.

Il insiste enfin sur la nécessité d'une continuité en matière de politique des bourses dans le district afin que chaque année le budget alloué aux bourses du district reste le plus stable possible : ceci est bien entendu du ressort des gouverneurs : en exercice, élu et nommé !

Après avoir pris connaissance du budget global mis à disposition par le Gouverneur : **10 000 €** et après discussion, la répartition des bourses 2007-2008 du district a été réalisée :

Bourses D 1650 année rotarienne 2006-2007

1. Bourse d'études d'une année de la Fondation ROTARY :

1 bourse pour un départ en septembre 2008. Le montant de la bourse ne dépend pas du district ; il est fixé par Evanston, actuellement en fonction du pays qui reçoit le boursier avec réversion au district du solde éventuel, mais à partir de 2008 ce montant sera fixe quel que soit le pays avec disparition de la réversion au district. A ce propos il est rappelé que le nombre de bourses alloué par la Fondation est en rapport direct avec les dons à la Fondation réalisés par le district, c'est-à-dire par les clubs (dons à la Fondation avec ou sans PHF). L'importance du TOEFL et autres tests linguistiques a également été soulignée. Les détails seront inclus dans le document qui sera élaboré.

2. Bourse européenne : 1 bourse de **5 000 €**

3. Bourses complémentaires Erasmus :

Budget global **2 000 €**

Montant maximal d'une bourse : **1 000 €**

4. Bourses professionnelles

Budget global **3 000 €**

Montant maximal d'une bourse : **1 500 €**

Les bourses d'immersion culturelle (stages linguistiques), les subventions pour professeurs de l'Enseignement supérieur et les bourses d'études des Centres du Rotary pour la Paix n'ont pas été développées dans la mesure où le financement et les choix des candidats appartiennent à la Fondation. Si des candidats se manifestent dans le district, il va de soi que leur candidature sera transmise.

De la même manière les bourses Georgia ont été simplement évoquées, les candidatures étant directement adressées au Centre Rotarien de la Jeunesse à Lyon.

V. Bourses interclubs

A la suite d'un court échange il est convenu que le réseau Bourses du district n'a pas vocation à intégrer dans ses actions l'éventualité d'une création de bourse(s) interclubs. Une telle opération relève de l'autonomie des clubs.

Il appartient donc aux clubs désireux de lancer une telle opération de la mener intégralement, hors du réseau.

Disposition identique pour d'éventuelles bourses allouées par un Rotary-club.

VI. Constitution du jury

Jacques KÉRISIT rappelle que les années passées la constitution du jury était quasiment *extemporanée* lors du déjeuner de l'Assemblée de District, et laissée à l'appréciation du responsable des bourses. Ces jurys étaient en général constitués du gouverneur en exercice, du gouverneur élu, de quelques past-gouverneurs et parfois du gouverneur nommé. (le responsable bourses participant ou non au vote).

Il propose de constituer officiellement un jury de 7 membres :

gouverneur en exercice, gouverneur élu, gouverneur nommé, past-gouverneur immédiat, responsable de la commission Fondation, responsable de la commission Formation et responsable de la commission Internationale (le responsable bourses étant rapporteur des dossiers et ne participant pas au vote).

Après discussion le jury 2006-2007 a été constitué :

Jury 2006-2007

5 membres

Gouverneur en exercice : René PERMAROLE

Gouverneur élu : Brigitte DELAHAIE

Gouverneur nommé : Gérard GUILLOU

Responsable S.C. Fondation : Gwenaël De BERGEVIN

Responsable S.C. Internationale : Julien COLDER

Le Responsable Bourses est RAPPORTEUR ET NE PARTICIPE PAS AU VOTE

MEMBRES CONSULTATIFS INVITÉS au débat sans prendre part au vote :

PDG Jean CHEVALLIER instigateur des bourses professionnelles

Les délégués Bourses du district présents à l'Assemblée de district

VII. Plan de financement ; Charte des boursiers et obligations des clubs parrains

Les membres présents sont unanimes à vouloir inclure dans les obligations de constitution de dossier :

- ◊ Un plan de financement détaillé
- ◊ Une charte d'engagement vis-à-vis du Rotary afin que les boursiers se rapprochent davantage du Rotary et ne disparaissent pas après l'obtention du versement de la bourse.

Les obligations du club parrain sont également rappelées ainsi que l'importance du rôle du Conseiller hôte.

Toutes ces indications seront présentes dans le document qui sera élaboré.

VIII. Etablissement du Calendrier 2006-2007

■ 15 DÉCEMBRE 2006 : Réception par les présidents des clubs d'un courrier du responsable Bourses leur annonçant la constitution du réseau, l'exposé conséquent du délégué du secteur et leur demandant de rechercher des candidats.

■ JANVIER

Parution dans Rotary Ouest et dans le site web du district de l'annonce de la création du réseau et l'appel à candidatures des boursiers

■ JANVIER- 15 MARS

Exposé de 45 minutes sur les bourses par les délégués dans les 45 clubs du district

■ JANVIER >>>>> 15 AVRIL : CLUBS : prospection et auditions

■ 15 AVRIL-15 MAI : PRÉSIDENTS DES CLUBS : envoi des dossiers (1 par type de bourses) au délégué Bourses de son secteur D1650

■ 15 AU 31 MAI :

Les candidats se présentent au délégué Bourses du secteur considéré **POUR ENTRETIEN**

Chaque délégué effectue éventuellement une première sélection
(5 candidats restants par type de bourse)

■ DÉBUT JUIN : seconde sélection par le collège des délégués

5 candidats restants par type de bourse

■ 30 JUIN : Assemblée du District /Après Midi :

Choix des lauréats par le jury

Puis courrier adressé aux présidents des clubs et aux candidats pour les informer des résultats

■ AOÛT A OCTOBRE : Départ du candidat boursier de district

Envoi du dossier du candidat bourse de la Fondation à Evanston.

■ DÉCEMBRE : Réponse d'Evanston et confirmation au candidat de l'octroi d'une bourse par la Fondation à compter de Septembre de l'année suivante.

Fin de la réunion à 16h45